



# Le Panzay



Votre bulletin municipal à  
**Salles-sur-mer**

N° 10 - OCTOBRE 2023



Dossier :

## La petite histoire de l'école

La Rosière 2023

Une belle fête populaire

La bibliothèque

Un agrandissement et une rénovation pour le confort des lecteurs

Salle du parc

La réhabilitation est en cours

**SAS PEREIRA - CHAILLOUX**  
ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Installation électrique  
Domotique  
Photovoltaïque  
Chauffage • Interphone  
Téléphone



30, rue Bel Air - 17690 ANGOULINS  
fabrice.chailloux@wanadoo.fr **Port 06 09 83 40 13**

**ab**  
atlantic bureau  
L'AMÉNAGEUR DE VOTRE ESPACE DE TRAVAIL

7 RUE DE BOUGAINVILLE – ZAC BELLE AIRE NORD - 17440 AYTRÉ  
05 46 56 66 80 - www.atlantic-bureau.com

1 rue des Courlis  
17220 SALLES-SUR-MER  
&  
59 Bd de la Libération  
17340 CHATELAILLON-PLAGE



AGENCE IMMOBILIÈRE

**05 86 30 20 61**  
Courriel : [agence@17immo.com](mailto:agence@17immo.com)  
[www.17immo.com](http://www.17immo.com)

**2 AGENCES POUR MIEUX VOUS SERVIR**

ESTIMATION GRATUITE  
SANS ENGAGEMENT  
&  
DIAGNOSTICS OFFERTS\*

VENDEZ, ACHETEZ, LOUEZ  
EN TOUTE SERENITE

\* Voir conditions en agence

**ADOM Concept**  
Cuisines et Bains

Un projet de cuisine ou  
salle de bains ?



**06 77 30 67 22**  
contact@adomconcept.fr  
[www.adomconcept.fr](http://www.adomconcept.fr)

GARANTIE 10 ANS GARANTIE  
NF AMEUBLEMENT  
FABRIQUÉ EN FRANCE

**SOLEBOIS**  
CONSTRUCTEUR MAISON OSSATURE BOIS

— 05 46 00 14 57 — [www.solebois.fr](http://www.solebois.fr)

solebois@solebois.fr  
9 Bis Rue de la Pierre Taillée  
17220 SALLES SUR MER

MAISON OSSATURE BOIS  
EXTENSION/SURÉLEVATION  
BARDAGE  
TERRASSE  
AMÉNAGEMENT INT./EXT.  
PERGOLA  
CARPORT/ABRIS  
MENUISERIE ALU/BOIS/PVC  
CHARPENTE/COUVERTURE



[www.solebois.fr](http://www.solebois.fr)  
Sylvain HILLAIRAUD  
Gérant

TRAITEUR  
**aunis**  
réceptions  
David Mallébrera  
[aunis-reception.com](http://aunis-reception.com)

Buffets  
Congrès  
Mariages  
Cocktails  
Plats cuisinés

[aunis.receptions@orange.fr](mailto:aunis.receptions@orange.fr)

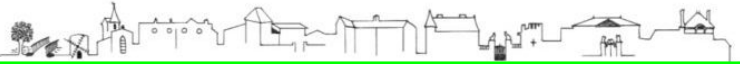
7, Grande Rue de Grolleau  
CROIX-CHAPEAU - LA ROCHELLE  
**06 10 47 28 08 ••• 05 46 00 39 91**

Les Délices de l'aunis  
Traiteur - Épicerie fine

Spécialités bouchères  
Charcuterie maison  
Plats cuisinés à emporter **Livraison possible**

Magasin ouvert  
Du Mardi au Samedi : 10h-13h30/16h-19h30  
Le Dimanche : 10h-13h30  
Fermé le lundi

**05 46 00 39 91**  
**06 10 47 28 08**



# L'éditorial / Le Panzay

## sommaire

- 3** Éditorial
- 4** La vie de la commune
- 10** Les travaux en cours
- 16** **Grand dossier :**  
**L'école de Salles-sur-mer**
- 20** L'école
- 21** La bibliothèque
- 22** Les associations
- 25** La Communauté d'agglomération
- 26** Le patrimoine
- 27** Parole de sallésienne
- 28** Paroles d'élus
- 28** Les entreprises
- 29** Les délibérations du Conseil municipal
- 30** L'État civil et l'agenda

## Chères sallésiennes, chers sallésiens

Comme je vous l'avais annoncé lors de la cérémonie des vœux en janvier dernier, l'année 2023 allait être l'année charnière avec la phase travaux des nombreux projets lancés dès le début de notre mandat. Le temps nous a paru très long avant d'arriver à cette ultime étape étant, comme vous, impatients de voir ces réalisations.

En premier lieu, l'installation de la boulangerie. Après la modification du PLUi votée au mois de juin dernier, le permis a pu être déposé et les entreprises seront consultées dès l'obtention du permis. Vous allez découvrir à la page 11 votre future boulangerie dans son environnement complètement repensé.

La démolition de l'ex Vival commencera très prochainement. Vous trouverez dans ce numéro une projection de la future Galerie telle qu'elle se présentera dans quelques mois.

La piste cyclable a atteint sa phase finale des études, les acquisitions des terrains sont en cours. La CdA devrait nous donner un calendrier des travaux dans les semaines à venir.

Un autre projet très attendu par les sallésiens concerne la réfection de la voirie de la traversée du centre bourg. Ce projet longtemps reporté à cause d'un problème de saturation des eaux pluviales déversées sur la rue de la Borderie a enfin été solutionné. Des aménagements de récupération de ces eaux, en amont, dans le lotissement de Plaisance ont été actés et sont en cours de programmation par la CdA et le Département.

L'équipe municipale de la majorité s'engage tous les jours auprès de vous dans le souci responsable de l'intérêt général car pour elle chaque habitant de Salles-sur-mer compte. Son objectif essentiel est d'assurer le développement harmonieux de notre belle commune.

Bien sincèrement.

Votre Maire, **Chantal Guillebaud-Subra**

### Le Panzay - N° 10 / Octobre 2023

Votre bulletin municipal à Salles-sur-mer

Directrice de la publication : Chantal Guillebaud-Subra

Comité de rédaction : C. Guillebaud-Subra, R. Bazier, É. Drapeau, N. Huet, M.-A. Guimard, J. Raimon, A. Roy, É. Thickett

Secrétariat : M. Chaigneau

Illustrations : Mairie de Salles-sur-mer

Photos : Mairie de Salles-sur-mer (sauf mention de copyright).

Impression : Groupe Nouvel R - Imprimerie Rochelaise  
Téléphone 05 46 34 30 05

Ce magazine est imprimé sur papier couché mat 115 grammes issu de forêts gérées durablement à 1300 exemplaires. Il est distribué dans tous les foyers de Salles-sur-mer et mis à disposition du public à l'accueil de la mairie de Salles-sur-mer.

Téléphone : 05 46 56 03 79

Courriel : salles-sur-mer@salles-sur-mer.fr

Site Internet : www.salles-sur-mer.fr





# Le Panzay / La vie de la commune

## L'entretien des trottoirs



Les agents des services techniques de la commune veillent à l'entretien et à la propreté de la voie publique et des espaces verts pour le confort de tous les sallésiens.

Nous rappelons cependant l'obligation faite aux riverains de procéder aux entretiens des haies donnant sur la voie publique, de leur trottoir et caniveau. En cas d'incapacité physique, nos agents interviendront à votre demande.

Roger Bazier

## Les journées européennes du patrimoine

Pour la seconde fois du mandat de madame Subra, la commune de Salles-sur-mer a participé aux journées européennes du patrimoine.

Notre jolie église du XI<sup>ème</sup> siècle servait de cadre à cette manifestation internationale. Nous avons présenté l'exposition « l'Aunis en cartes » qui couvre les 2000 ans



Photo : Guy Saly

d'histoire de la cartographie de notre petite province, depuis la Table de Peutinger (1<sup>er</sup> siècle) qui représente les principales routes de l'Empire romain, jusqu'à une carte du dernier découpage administratif (2014).

l'AHGPA<sup>1</sup> nous a prêté cette exposition dont l'auteur, Thierry Bouyer, est membre. Il nous a offert en complément, sa vidéo-conférence nous permettant de voir au plus près et dans les détails, les éléments d'iconographie dessinés à main levée par les cartographes.

Nicole Huet

<sup>1</sup> Association d'Histoire et de Géographie du Pays d'Aunis

## L'ALPMS : la médiation pour mieux vivre ensemble

L'Agence locale de prévention et de médiation sociale a été créée en 1999, à la suite des préconisations du Contrat local de sécurité des communes de La Rochelle.



A.L.P.M.S.

Les agents de médiation et correspondants de nuit interviennent sur les vingt-huit communes de la CdA. Portant le logo ALPMS et titulaires d'une carte professionnelle, les médiateurs et les correspondants de nuit sont au service des habitants. Ils gèrent des conflits de voisinage, préviennent les incivilités de toutes sortes, protègent et améliorent le cadre de vie, écoutent les habitants et favorisent le dialogue entre eux et avec les institutions, promeuvent la citoyenneté ...

En cas de besoin, la commune invite chaque sallésien à prendre contact avec l'association (interventions gratuites) ; en journée au 06 70 80 88 93 du lundi au vendredi de 9 à 19 heures et le samedi de 14 à 19 heures. De nuit au même numéro du lundi au dimanche de 19 à 2 heures. ALPMS, 3 rue Jean-Baptiste-Charcot, 17000 La Rochelle. Courriel : [contact@alpms.fr](mailto:contact@alpms.fr)

Roger Bazier



## Stationnons bien !

Il est évident que certaines rues de notre centre bourg n'ont pas été façonnées pour recevoir la circulation d'aujourd'hui. A contrario, il n'en est pas de même dans les quartiers plus récents équipés de places de parking souvent inoccupées et où les propriétaires disposent d'un domaine privé devant accueillir au minimum deux véhicules.

Un véhicule encombrant un trottoir est un obstacle pour un piéton, une personne à mobilité réduite, une poussette d'enfant. Une ligne jaune transgressée rend l'espace encore plus dangereux. Une porte ou un portail encombré constitue un obstacle pour la sécurité civile. Tous ces manquements aux règles de stationnement sont des actes d'incivilités.

Nous avons régulièrement sollicité dans ces colonnes le respect des règles. Nous avons « papillonné », échangé, écrit à certains propriétaires. Le code de la route définit les règles de stationnement que tout automobiliste ne peut ignorer.

Nous appelons à nouveau à plus de civisme et de responsabilité. Gare vos véhicules sur votre domaine privé ou sur les places de parking mises à votre disposition.

Nous informons les usagers qui ne se conformeraient pas à ces recommandations qu'il sera fait appel à la gendarmerie pour des campagnes de verbalisation en cas de stationnement gênant ou dangereux, partout où des places de stationnement sont possibles sur parking ou ailleurs que sur la voie publique.

Roger Bazier

## Vos mutuelles communales

**MUTUELLE COMMUNALE**  
Santé • Prévoyance

**Mutami**  
LE LIEN SOLIDAIRE

**SALES SUR MER**  
MUTUELLE COMMUNALE

Vous habitez ou vous travaillez à Salles-sur-Mer ?  
Découvrez la mutuelle communale !

Qui sommes-nous ?  
Mutami est une mutuelle locale à but non lucratif, sans actionnaires, qui défend l'accès aux soins pour tous depuis 60 ans.

Permanences sur rendez-vous à la Mairie :  
Les 1<sup>ers</sup> vendredis chaque mois de 9h à 12h.  
Possibilité de rdv sur demande et à domicile.

www.mutami.fr

Offre réalisée en partenariat avec les élus de votre ville

Vous souhaitez échanger avec votre conseillère Nelly SENECHAUD ?  
Contactez votre agence de proximité :

**Votre Agence**  
ZAC de Belle Aire Nord,  
25 rue le Corbusier, 17440 AYTRE  
Tél. 06 86 42 57 95 - 09 77 425 525  
Mail. nelly.senechaud@mutami.fr

**Horaires d'ouverture :**  
Lundi au Vendredi :  
9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

ACTIONM  
05 64 10 00 48



## La collecte des déchets

# MON MÉMO TRI

Tous les EMBALLAGES et tous les PAPIERS se trient

Emballages plastiques



Emballages cartons et papiers



Emballages métalliques



EMBALLAGES EN VERRE

Toutes les bouteilles, bocaux, pots et flacons se trient



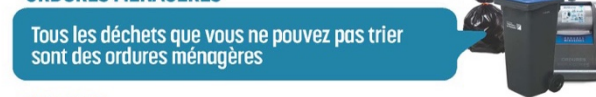
DÉCHETS COMPOSTABLES

Les déchets de cuisine se compostent



ORDURES MÉNAGÈRES

Tous les déchets que vous ne pouvez pas trier sont des ordures ménagères



TEXTILES

Les vêtements, le linge de maison, les chaussures, la petite maroquinerie se trient



OBJETS EN BON ÉTAT

Ils peuvent être vendus ou donnés à votre entourage, à la recyclerie « La Belle Affaire » ou aux associations locales



DÉCHETS VOLUMINEUX ET DANGEREUX

Ils sont à déposer en déchèterie ou en Centre de valorisation des déchets



Nous vous donnons ci-dessus quelques conseils et rappels du règlement concernant le tri et la collecte des déchets.

Les bacs sont sortis la veille du jour de collecte à partir de 19 heures. Ils doivent être remisés sur l'emprise foncière privée le plus rapidement possible et ne peuvent rester à demeure sur le domaine public.

Roger Bazier



# Le Panzay / La vie de la commune



## Rosière 2023 : une belle fête populaire

### La fête de l'école

Félicitations aux enseignants et à l'équipe périscolaire pour l'organisation toujours parfaite de cette superbe fête de l'école ayant pour thèmes les contes pour la maternelle, la protection de la nature et les déchets pour l'élémentaire.

Bravo également à nos enfants. Les chants, les chorégraphies, les adorables petits chaperons rouges accompagnés, à cette occasion, de gentils loups ont ravi le public. Ces spectacles ont permis de terminer l'année scolaire en beauté avant des vacances bien méritées.

Toujours un grand merci à l'équipe des couturières pour la confection des jolies capes rouges avec capuches.



### Le couronnement de la Rosière

Le public était toujours aussi nombreux pour le couronnement d'Axelle Richaudeau, notre 138<sup>ème</sup> Rosière, aux côtés de sa demoiselle d'honneur, Olivia Mauboussin.



Par cette belle journée ensoleillée, madame le Maire, Chantal Guillebaud-Subra a couronné Axelle, en présence de nombreuses personnalités : mesdames Anne-Laure Babault, députée et conseillère municipale, Arlette Robin 2<sup>ème</sup> adjointe, les maires des communes voisines, mesdames Line Méode, Marie-Gabrielle Nassivet, Michèle Babeuf, adjointe représentant monsieur Jean-Pierre Nivet et monsieur Vincent Coppolani.

Monsieur Alain Subra a remis les traditionnels bouquets à Axelle et Olivia. Axelle s'est vu offrir par les Peintres sallésiens son "coup de cœur", une aquarelle représentant une rose, œuvre de Katia Vieville.

Un vin d'honneur a été proposé par la municipalité, un moment toujours très convivial et agréable, avant de tous se retrouver dans le parc où les associations, le Foyer rural, Grains de sel, les Peintres sallésiens, les Petits plaisanciers, se sont investies pour animer buvette, restauration, jeux traditionnels, pêche à la ligne, loisirs créatifs "création de roses". Nous les remercions chaleureusement.

**Arlette Roy et Josette Raimon**





## La kermesse

Pour le plus grand bonheur des enfants un mur d'escalade et une structure gonflable ont complété les animations.



## Le repas, la soirée dansante et ... le rugby

Malgré quelques craintes la pluie n'est pas venue contrarier la centaine de convives au repas champêtre à la suite duquel un autre moment fort les attendait : la finale du Top 14 de rugby retransmise sur grand écran dans le parc et dans la salle. Que d'émotions !



Malgré le résultat l'ambiance n'a pas failli grâce à la soirée dansante musette et variétés, et au spectacle pyrotechnique de toute beauté qui ont clôturé cette belle journée.

Quel bouquet final !

**Arlette Roy  
et Josette Raimon**



## Les Peintres dans la rue

Merci à la municipalité pour nous avoir permis d'organiser le 18 juin, conjointement avec la fête de la Rosière, notre manifestation "Les Peintres dans la rue".

Malgré un temps incertain douze peintres ont créé en direct dans le parc et les rues de notre village. Ce jour de création, découverte et partage, était assorti d'expositions d'œuvres, photographies, peintures, enluminures, de démonstrations artistiques de peinture contemporaine, naïve, figurative, abstraite et d'ateliers d'initiation, calligraphie, mandala.

Un vif succès a été remporté par la tombola grâce aux lots de nos généreux donateurs et l'ensemble des participants au concours a été récompensé par des prix et du matériel artistique.

**1<sup>er</sup> prix :** Michel Bertrand de Saint-Georges-du-bois pour son aquarelle représentant l'église de Salles-sur-mer



**2<sup>ème</sup> prix :** Anastasia Vieville, notre jeune artiste sallésienne, pour son acrylique représentant le moulin de Salles-sur-mer

**3<sup>ème</sup> prix :** Magali Assouly de Saint-Xandre pour son aquarelle représentant une rue de Salles-sur-mer.

Madame le Maire a remis le prix de la municipalité également à monsieur Michel Bertrand.



En remerciements à toutes et tous, cette belle journée conviviale s'est achevée par le verre de l'amitié.

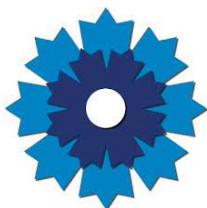
À l'année prochaine.

**L'équipe des Peintres sallésiens**



# Le Panzay / La vie de la commune

## La cérémonie du 11 novembre



Je vous invite à vous joindre à l'équipe municipale pour un recueillement aux monuments aux Morts à l'occasion de la commémoration du 11 novembre 1918.

La cérémonie se déroulera en présence des enfants du CM2 ainsi que des jeunes de l'EPJ accompagnés de leur animateur.



Photo: Guy Saly

Ce devoir de mémoire est important pour notre jeunesse mais également pour toute la population sallésienne que j'invite à venir plus nombreuse. Cette cérémonie se déroulera à 11 heures et sera suivie du pot de l'amitié à la mairie.

Chantal Guillebaud-Subra

## La cantine à l'heure de Cuisine Rochefort Océan

Depuis le mois de février 2023, les repas de la cantine scolaire de Salles-sur-mer, sont livrés par la Cuisine Rochefort Océan.

Cette cuisine produit et distribue des repas en restauration collective et répond à tous les critères et normes en vigueur. Ancrée sur le territoire de l'Agglomération de Rochefort-Océan, elle privilégie les circuits courts dans une démarche de qualité avec produits de saison, d'origine locale, fermiers, issus de l'agriculture biologique. Un repas végétarien est servi chaque semaine.

Les tarifs de la cantine n'ont pas augmenté malgré le changement de fonctionnement : repas maternelle 2,70 €, repas élémentaire 3,20 €.

Madame Pereira et moi-même sommes particulièrement attentives à ce que les enfants mangent dans un environnement serein. Lors de nos visites régulières nous avons constaté que certains enfants ne mangent ni entrée, ni plat principal. Si cela devait se reproduire régulièrement les parents seront mis au courant.

Les communes de Thairé, Saint-Vivien ainsi que Aytré ont fait également le choix des repas livrés par Cuisine Rochefort-Océan.

Chantal Guillebaud-Subra

## Le marché de Noël

Cette année, les 2 et 3 décembre, le marché de Noël sera sous le signe du Pays basque.

Plus de trente commerçants vous présenteront leurs réalisations artisanales tout au long de cette fête où vous seront également proposés le défilé des enfants et du père Noël, un spectacle de nuit, un concert et bien d'autres surprises.



© www.1-2-3d.fr

Un atelier créatif organisé par les Peintres sallésiens et des restaurations sur place seront proposés par les associations Duo Cani Infini 17, le Foyer rural et Grains de sel.

Enfants et grands, venez nombreux !

Arlette Roy

## La taxe foncière et la taxe d'habitation

La taxe foncière est un impôt local qui profite aux collectivités. Il est payé par les propriétaires de biens immobiliers.

L'assiette de la taxe foncière repose sur la valeur locative cadastrale du bien ; elle sert de base au calcul de la taxe et elle est indexée sur l'inflation. Pour 2023 la hausse des prix a entraîné mécaniquement une hausse de la taxe foncière de 7,1 % pour tous les propriétaires.

Un taux d'imposition voté chaque année par les collectivités locales peut augmenter, diminuer ou rester inchangé. Cette année 14 % des communes ont voté une hausse. Salles-sur-mer a voté un taux inchangé lors de son conseil municipal du 30 mars 2023.

La taxe d'habitation sur les résidences principales est supprimée en 2023 pour tous les contribuables. Seule la taxe d'habitation sur les résidences secondaires reste en vigueur et les conseils municipaux des communes en zone tendue sont autorisés à majorer, entre 5 % et 60 %, leur part communale. Salles-sur-mer est en zone tendue et une augmentation de 40 % a été votée lors de son conseil municipal du 28 septembre 2023 pour application en 2024.

Chantal Guillebaud-Subra

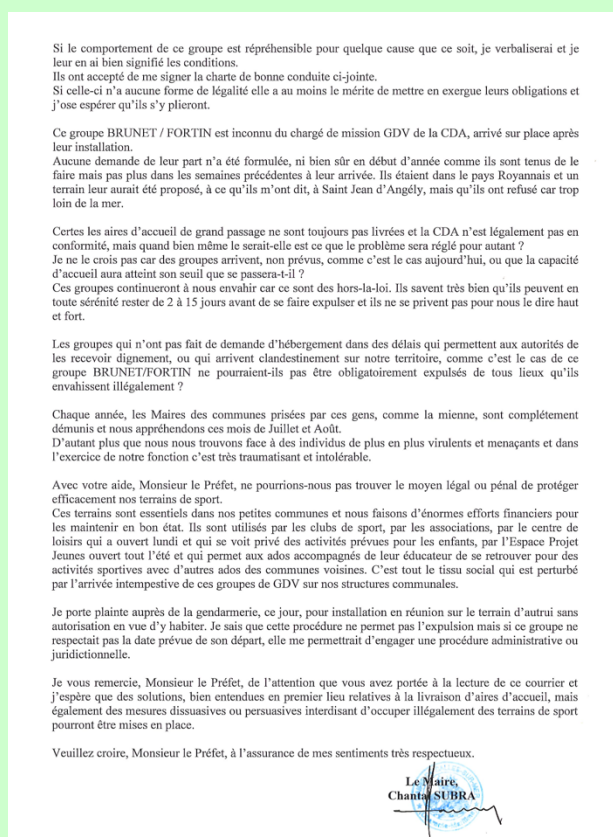
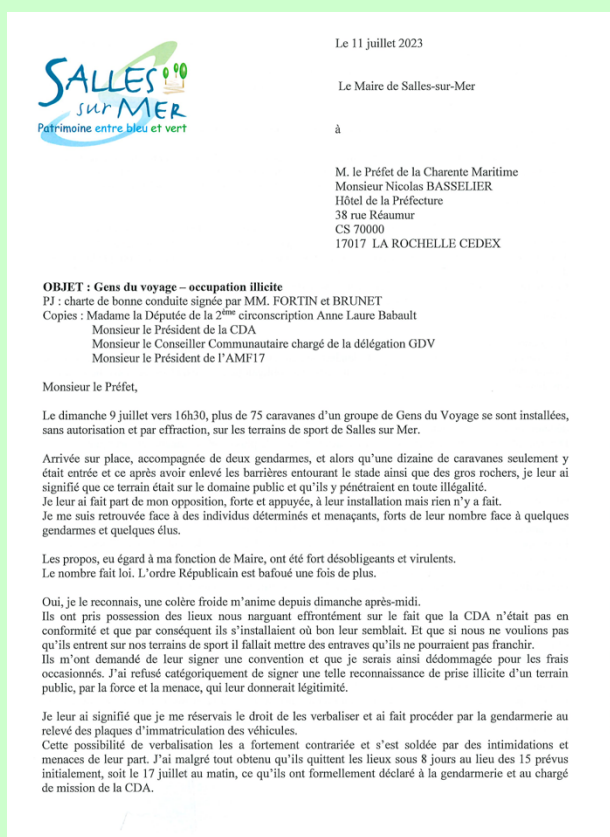




## Les gens du voyage

Cette année encore les maires de quelques communes de la CdA ont dû faire face, pendant l'été, à l'occupation illicite de leurs terrains de sport par les gens du voyage et Salles-sur-mer n'y a pas échappé.

Si la situation n'a pas dégénéré comme à l'Houmeau avec l'agression physique de son maire Jean-Luc Algay, l'agression verbale n'en a pas été moins violente. Cette situation m'a conduite à déposer plainte auprès de la gendarmerie et à transmettre un courrier à monsieur le Préfet dont vous trouverez ci-dessous la copie intégrale.



Lors de son départ le 8 septembre dernier, le Préfet Nicolas Basselier a dit *"les maires sont les fantassins de la République constituant l'armature de notre démocratie"*.

Je crains que l'armature soit fragilisée par le manque de soutien vis-à-vis de ses fantassins. **Chantal Guillebaud-Subra**

## La zone de gratuité

La zone de gratuité est un espace où sont déposés des vêtements, chaussures bébé, enfants, femmes et hommes, dont vous n'avez plus besoin, à condition qu'ils soient en bon état, propres et réutilisables. Vous prenez, même sans donner.

Cette année, la zone de gratuité automne hiver se tiendra à la salle des fêtes, place de la mairie, le samedi 28 octobre de 10 heures à 17 heures.

Merci de déposer vos dons à la salle des fêtes, les :

- Lundi 23 octobre de 10 heures à 12 heures ;
- Mardi 24 octobre de 16 heures à 18 heures ;
- Mercredi 25 octobre de 10 heures à 12 heures ;
- Jeudi 26 octobre de 16 heures à 18 heures ;
- Vendredi 27 octobre de 10 heures à 12 heures.

Le CCAS est heureux de vous donner rendez-vous pour cet échange citoyen et respectueux de notre planète.

**Arlette Roy**



# Le Panzay / Les travaux en cours

## L'agrandissement et la rénovation de la bibliothèque municipale

Les matériaux, matériels et mobiliers de l'activité poterie ayant été déplacés à l'Atelier rue Pierre, des travaux d'ampleur ont été réalisés pour l'agrandissement et la rénovation de la bibliothèque municipale en rez-de-chaussée.



Percement des cloisons, pose de poutres de soutènement, rénovation du chauffage après neutralisation de la chaudière fioul, plaquage, enduisage et peintures des plafonds et des murs, pose d'un revêtement de sol souple, éclairage par pavés à LED, mise en conformité pour répondre aux exigences d'un ERP (établissement recevant du public).

La bibliothèque rénovée peut désormais recevoir petits et grands dans les meilleures conditions.

La commune remercie l'équipe de la bibliothèque qui s'est chargée du nettoyage des livres, du déplacement du mobilier et du nouvel agencement.



L'inauguration des locaux est prévue le samedi 21 octobre prochain à 11 heures.

Éric Thickett

## La Galerie : une salle culturelle et associative

La salle du parc ayant fermé ses portes pour être transformée et rénovée, de nouveaux locaux ont été mis à la disposition des associations, tels que Le Relais, place de la Liberté ou l'Atelier, rue Pierre.



Pour compléter l'offre de service aux sallésiens, un bâtiment dédié aux activités associatives et culturelles sera réalisé au cours de l'année 2024.

Les études géotechniques ayant été effectuées, la phase de démolition du bâtiment actuel (ancien commerce Vival) est prévue début novembre 2023.

Le chantier occupera trois places de stationnement de la partie nord de la place de la liberté et quatre places rue Bouteville.

Éric Thickett





## La réhabilitation de la salle du parc

Nous faisons un point avant le commencement prochain des travaux sur le bâtiment existant de la salle du parc. À la suite d'un appel à manifestation d'intérêt en mars 2022, la candidature de la Maison des Saveurs à Saint-Vivien a été acceptée.

Les relevés topographiques, les études de sols (recherche d'amiante et d'hydrocarbures), les diagnostics de structures et les études de raccordement au réseau électrique ont été à ce jour réalisés. Le DCE (dossier de consultation des entreprises) a été présenté à la commission urbanisme, au service urbanisme, aux services techniques de la Communauté d'agglomération de La Rochelle, et à l'architecte des Bâtiments de France.



© Agence Caillaud-Piguet – Documents non contractuels

La sous-commission départementale accessibilité a rendu un avis favorable au permis de construire déposé en juillet dernier concernant les cheminements extérieurs et les accès PMR (personnes à mobilité réduite).

Les travaux de démolition intérieurs et d'aménagement commenceront au cours de ce trimestre.

Les travaux de structure, couverture, plafonds, murs et sols, les raccordements aux réseaux d'eau et d'électricité seront réalisés par la commune.

Les 230 m<sup>2</sup> de la partie sud du bâtiment destinés au commerce de boulangerie pâtisserie seront aménagés et équipés (le matériel, le mobilier et la décoration) par le boulanger retenu.

L'ouverture du commerce est programmée au deuxième trimestre 2024.

Les 65 m<sup>2</sup> de la partie nord du bâtiment seront aménagés en intégrant le balcon actuel pour être dédiés aux activités communales (fêtes, cérémonies, marché, animations au parc, etc.).

Éric Thickett

## La Charte du bien-vivre ensemble et le Passeport du civisme

Dans notre dernier Panzay du mois d'avril, nous avons évoqué quelques règles de vie en société autour du voisinage, des déplacements, des animaux de compagnie ou encore autour de la protection de notre environnement. Nous avons proposé l'idée de la rédaction d'une charte du bien-vivre ensemble, à l'image de réalisations faites par d'autres communes.

Depuis, plusieurs sallésiens ont répondu à notre appel pour engager une réflexion au sein d'un groupe réunissant citoyens et élus, avec comme objectif la proposition au Conseil municipal d'une Charte du bien-vivre ensemble. Ce groupe de réflexion se réunira très prochainement ; toute personne souhaitant le rejoindre est encore la bienvenue.

Parallèlement à ce projet et de manière complémentaire, ce sont les enfants de l'école, CM2, qui vont engager avec les enseignants et avec le concours de la mairie, un projet citoyen autour du Passeport du civisme :



<https://passeportducivisme.fr/parcours-civique/>

Ce passeport vise à forger la citoyenneté de nos enfants par leur implication dans la vie locale, à proposer un parcours basé sur les devoirs plus que sur les droits, et à favoriser leur engagement dans un parcours civique ponctué d'actions individuelles et collectives.

Nous sommes tous acteurs du bien-vivre ensemble et le civisme est l'affaire de tous, adultes et enfants.

Roger Bazier



# Le Panzay / Les travaux en cours

## Le marais de Salles-sur-mer

Le marais de Salles-sur-mer représente un patrimoine naturel remarquable. Sa riche végétation constitue un élément structurant du paysage et sa faune importante rassemble de nombreuses espèces sensibles ; les fonctionnalités multiples de son réseau hydraulique participent à l'équilibre environnemental, social et économique.

La restauration de ce marais revêt une grande complexité, qui résulte d'une configuration très boisée spécifique à notre territoire mais également à un défaut d'entretien pendant plusieurs décennies.

L'indispensable protection de l'environnement et de la biodiversité a conduit la commune à s'engager dans ce grand projet de restauration de son marais. Ce chantier triennal s'inscrit dans la continuité d'un projet plus global, mené sous la maîtrise d'ouvrage de l'ASA Salles-Angoulins-Châtelailon, sous la maîtrise d'œuvre de l'Unima et la collaboration de Natura 2000.

Le chantier débutera à l'automne hiver 2023/24 pour une première tranche dans la partie nord-ouest. Deux autres tranches lui succéderont au cours des deux années suivantes.

La centaine de propriétaires des quelque 250 parcelles concernées est associée au chantier ainsi que les exploitants agricoles. Leur engagement et leur collaboration sont essentiels à la réussite de ce programme et nous les en remercions.

La commune est totalement engagée dans ce grand projet de sauvegarde de notre remarquable patrimoine.

Roger Bazier

## Le Plan communal de sauvegarde

Des événements marquants, sanitaires, climatiques ou industriels, nous rappellent que certains risques peuvent avoir des conséquences lourdes sur les populations, les biens, les infrastructures et les organisations.



Le Plan communal de sauvegarde (PCS) est un outil qui contribue à l'échelle communale à la prévention des risques et à la gestion des crises associées. L'objectif du PCS est de se préparer préalablement, en se formant et en se dotant de modes d'organisation et d'outils techniques pour faire face à ces risques majeurs. Nous devons éviter de basculer dans une crise, et répondre le plus efficacement possible à des situations exceptionnelles.

Le PCS est une obligation légale pour notre commune et nous engageons dès à présent ce chantier, pour une livraison au premier semestre 2024, et en parallèle avec le Plan Intercommunal de sauvegarde (PICS) en cours de réalisation à la CdA, sous l'autorité de la préfecture.

Cette démarche sera complétée d'un document d'information à destination de la population, le DICRIM (Document d'information communal sur les risques majeurs).

Roger Bazier



Photo - Guy Saly



## La mise en service des bungalows sur les terrains de sport

Deux bungalows à usage de vestiaires sportifs ont été installés sur le terrain d'entraînement le long de la rue des Jardins-du-couvent.

La mise en accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) a été réalisée. Les mises en conformité réglementaires, les raccordements à l'électricité, à l'eau potable et aux eaux usées ont été terminés fin septembre.



Ces nouvelles installations sont maintenant disponibles pour la saison sportive 2023-2024.

Éric Thickett

## La piste cyclable reliant le bourg à la Ragoterie

Le chantier de la future piste cyclable, récemment classée en liaison structurante, poursuit son avancée.

Une extension de la piste a été validée, qui permettra l'équipement en chaudière de l'avenue de Verdun, depuis le rond-point de l'Héronnière jusqu'au rond-point du Roulet.

La CdA, maître d'ouvrage, a fait réaliser les relevés topographiques en août dernier.

Les propriétaires des terrains concernés par le projet ont d'ores et déjà donné leur accord oral pour la vente. La mairie les en remercie.

À l'heure où nous publions, nous sommes dans l'attente des retours des Domaines concernant la valorisation de ces terrains, étape préalable aux offres d'achats et acquisitions foncières.

Roger Bazier



## La rue de la Croix-des-fleurets et le Plan de circulation et de stationnement

L'expérimentation de circulation de la rue de la Croix-des-fleurets a débuté ce lundi 25 septembre. Elle durera jusqu'au dimanche 3 décembre. Elle vise à répondre aux préoccupations des sallésiens en termes de circulation, de mobilité et de sécurité des déplacements.

Une campagne de relevés a été réalisée en juin dernier. Elle a permis d'identifier dans cette rue une moyenne de 365 véhicules/jour dont 83 % dans le sens allant de la rue de la Métairie à la rue du Roulet, validant ainsi le sens de circulation projeté. Si la vitesse moyenne est de 22 km/h, ce chiffre n'exclut pas des vitesses relevées à 76 km/h. Ces relevés continueront pendant le temps d'expérimentation.

Un sondage sera effectué début décembre. Nous invitons les usagers à y répondre massivement en prévision d'une réunion publique qui serait organisée en janvier 2024. À l'issue de cette réunion, la commission Transport, mobilité, circulation et sécurité rendra ses conclusions pour délibération en Conseil municipal.

Nous nous tenons à la disposition des riverains pour aborder tout dysfonctionnement que pourrait faire remonter cette expérimentation.

Si le projet est validé, sa mise en place définitive ne sera cependant effective qu'après la rénovation par le Département de la traversée du bourg, dont les travaux sont programmés en 2024. En effet, pendant cette période, la rue de la Croix-des-fleurets sera la seule alternative à la traversée du village.

Le Plan de circulation a récemment fait l'objet de nouvelles réglementations majeures : la zone 30 et la priorité à droite. Avec la rue de la Croix-des-fleurets, c'est une nouvelle étape de ce plan qui s'engage. La zone de rencontre prévue dans cette rue s'inscrit dans un projet global incluant à terme sous cette nouvelle réglementation, la place de la Liberté, la place de la mairie et des écoles, la place Vama-Veche.

Notre objectif demeure le meilleur partage de la voie, l'apaisement de la circulation et la sécurisation des piétons et des cyclistes dans le centre bourg.

Une prochaine expérimentation de circulation sera menée dans les rues Pierre et Bois-des-grèves. Elle sera réalisée après la réfection de la chaussée rue Pierre et la matérialisation de places de stationnement rue du Bois-des-grèves programmées début 2024.

Roger Bazier



# Le Panzay / Les travaux en cours

## La couverture de l'église a été remaniée cet été

Plusieurs entreprises avaient été consultées pour un remaniement de la couverture de l'église.

Une seule avait accepté de faire les réparations d'urgence tant l'état de la toiture était dégradé.



Après un nettoyage, les tuiles "tige de botte" ont été remises en place ou remplacées, les dégâts les plus importants réparés, pour un montant de 13 K€.

Cette préservation indispensable du bâtiment a été réalisée en attendant une nécessaire restauration complète de la toiture dont le coût est estimé à 100 K€.

Éric Thickett

## Un logement communal rénové

Après le départ de son locataire, le logement communal au 2 rue du Puits a été entièrement rénové.



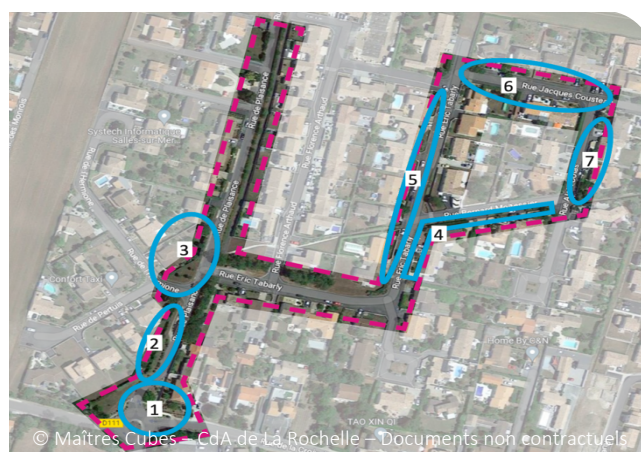
Photo : Guy Saïy

Les travaux d'isolation, de chauffage, électricité et peinture, de plomberie-sanitaires et menuiserie ont permis de gagner deux niveaux de performance énergétique et de mettre ce logement en conformité avec la réglementation applicable en 2025. Les employés communaux ont largement contribué aux travaux du logement reloué en juillet.

Éric Thickett

## La gestion intégrée des eaux pluviales

La Communauté d'agglomération de La Rochelle mène depuis de nombreuses années une politique vertueuse en matière de gestion des eaux pluviales, en privilégiant les techniques alternatives.



Aujourd'hui, elle souhaite aller plus loin et intégrer la gestion des eaux pluviales dans ses projets de requalification urbaine en favorisant l'infiltration "à la source" et la gestion intégrée des eaux pluviales (GIEP).

Cette démarche de désimperméabilisation des sols, vise d'une part la prévention des inondations, la réduction des îlots de chaleur, la qualité de l'environnement urbain et des aménagements paysagers. Elle doit contribuer d'autre part à limiter la pollution pluviale rejetée dans les milieux récepteurs, marais et océan, et à protéger la biodiversité.

Les travaux de réfection des rues du Panzay, Bouteville et de la Borderie imposaient de mieux gérer les eaux pluviales en provenance des écoles et du quartier de Plaisance en y créant des îlots de collecte de ces eaux.

Les eaux de la place Samuel-Paty (parking de l'école maternelle) sont aujourd'hui récupérées sous l'extension qui a été réalisée en novembre 2022 grâce à une réserve de soixante mètres cubes.

Nous préparons par ailleurs la récupération des eaux pluviales du quartier de Plaisance. Sept zones d'infiltration avec des bassins, des espaces verts, des noues, des puisards et des parkings désimperméabilisés sont prévues.

Ces travaux préalables, indispensables à la rénovation des rues du bourg, représentent un investissement de l'ordre de 90 K€ HT et doivent commencer au dernier trimestre de cette année.

Dominique Morel



## La réparation de la place Vama-Veche

Les racines des pins maritimes ont eu raison des pavés autobloquants de la place Vama-Veche, créant ainsi des risques de chute pour les enfants et les parents fréquentant l'accès à l'école.



Une surface de cent-soixante-cinq mètres carrés a été purgée des racines. S'en est suivi un reprofilage avec apport de gravas non traités, un compactage et une finition en sable calcaire permettant la perméabilisation du sol.

Dans le même temps, quatre-vingt-trois mètres carrés de voirie ont été reprofilés et réalisés en béton bitumineux pour améliorer le confort de cette zone, en attendant de traiter correctement l'évacuation des eaux pluviales.

Dominique Morel

## Un nouveau pôle de santé à Salles-sur-mer ?

L'offre de soins à Salles-sur-mer est plutôt satisfaisante. Elle rassemble aujourd'hui trois médecins généralistes, un chirurgien-dentiste, deux kinésithérapeutes, deux infirmières et plusieurs autres professionnels paramédicaux. D'autres communes n'ont pas cette chance : cinq communes de la CdA de La Rochelle n'ont pas de médecin et six autres sont sous la vigilance de l'ARS<sup>1</sup>.

Nos praticiens de Salles-sur-mer sont disséminés dans le village avec parfois des accès inadaptés.

Il est donc apparu à la municipalité nécessaire de sécuriser l'offre de soins en dotant notre commune des moyens permettant de la pérenniser, de faciliter son renouvellement, de la développer.

Cette démarche s'inscrit parfaitement dans le Contrat local de santé de la CdA<sup>2</sup> dont le premier axe est : **renforcer l'accès aux soins sur le territoire.**

La création d'un pôle de santé, regroupant tout ou partie des praticiens, est rapidement devenu une réponse largement partagée avec ces praticiens. La mairie a donc lancé de

nombreuses investigations en qualité de facilitatrice d'un projet qui gardera cependant, in-fine, son caractère privé. Ces investigations ont permis, courant 2022, d'identifier un terrain et un promoteur immobilier favorable au projet.

La commune travaille désormais avec les professionnels de santé, avec la CdA et avec le promoteur immobilier, à ce programme dans le cadre de l'OAP<sup>3</sup> de l'Héronnière, située au long de la rue du même nom (D109).

Ce futur pôle serait mitoyen et intégré harmonieusement au sein d'un quartier résidentiel d'une quarantaine de logements.

La mairie consciente de l'enjeu que représente une commune dotée d'un service de santé renforcé, met dans ce projet toute son attention et son énergie afin qu'il soit mené à bon terme.

<sup>1</sup> ARS : Agence régionale de santé - Santé des habitants de l'agglomération de La Rochelle - Diagnostic santé social - Mars 2023.

<sup>2</sup> Le nouveau CLS 2023-2028 a été signé le 7 juin 2023.

<sup>3</sup> OAP : Orientation d'aménagement et de programmation dans le cadre du PLUi (Plan local d'urbanisme intercommunal).

Roger Bazier



# Le Panzay / Le grand dossier : la petite

## Petite histoire de l'école

Non ! Charlemagne n'a pas "eu cette idée folle un jour d'inventer l'école".

Charlemagne a bien fondé au VIII<sup>ème</sup> siècle un certain type d'école dans son palais d'Aix-la-Chapelle, mais l'école était née avant. On en retrouve les traces dans l'antiquité, aux alentours de IV<sup>ème</sup> millénaire avant notre ère, associées à l'apparition de l'écriture, dans l'Égypte antique, en Inde puis en Chine, ensuite en Grèce et dans l'Empire romain.



En France, l'école est étroitement liée à Jules Ferry, homme d'État né en 1832 à Saint-Dié, et mort en 1893 à Paris, ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, président du Conseil.

Jules Ferry est l'auteur de plusieurs lois entre 1879 et 1883, instaurant l'instruction obligatoire et gratuite posant ainsi les fondements de notre système scolaire tels qu'ils existent aujourd'hui : l'école est publique, laïque, gratuite et obligatoire.



Josette Raimon

## Les premiers pas de l'école ...

C'est en 1833, selon nos recherches, que l'école communale de Salles est créée avec un enseignement obligatoire réservé aux garçons. Les filles peuvent pour certaines recevoir un enseignement payant ; vers 1836, leur instruction leur est donnée dans des institutions religieuses, le couvent de la rue Croix-des-fleurets à Salles.

« Cette école d'enseignement primaire obligatoire est réservée exclusivement aux garçons. Mais à la campagne les bras manquent et les demandes d'absences formulées par les parents sont nombreuses. Les principaux motifs invoqués sont les semailles et les vendanges. La commission locale doit avertir le Rectorat de ces demandes, l'école étant obligatoire. Le Rectorat donne son accord lorsque les motifs sont reconnus valables. En janvier 1884, une épidémie de rougeole provoque un grand absentéisme.

« Les jeunes filles n'ont pas accès à l'école, cependant certaines suivent un enseignement primaire payant dispensé par les sœurs de la Charité au couvent de la rue de la Croix-des-fleurets. Ce bâtiment appartient à la famille de Saint-Marsault. Il est mis à la disposition des sœurs pour dispenser un enseignement aux jeunes filles de Salles. La classe se tient au premier étage de l'aile droite du bâtiment, dans une pièce

## L'école de Salles-sur-mer ...

L'école du vingtième siècle va connaître des évolutions profondes.

En 1922, l'école est équipée de sanitaires. En 1925, 95 % des enfants sont encore porteurs de caries.

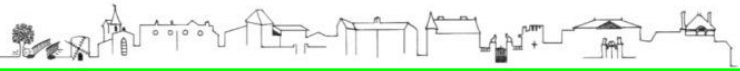
En 1932 les enfants de Grolleau et de Salles-sur-mer dépendent de l'école de Croix-Chapeau. Les vacances sont fixées du 14 juillet au 1<sup>er</sup> octobre.

Cartables à bretelles, ardoises, éponges, plumiers en bois où sont rangés porte-plumes avec leur plume métallique Sergent-Major (rappelons-nous les pleins et les déliés), font partie des fournitures des élèves dans les années 50.

À partir de 1955 du lait et du sucre sont distribués aux élèves dans la salle des fêtes ou sous le préau de l'école.

En 1956 un nouveau groupe scolaire sera construit ; il est doté de trois logements pour les instituteurs, une obligation faite à la commune. Ces nouveaux locaux seront complétés en 1976 par une école maternelle qui ouvrira ses portes à la rentrée de septembre 1977 avec deux premières classes, puis une troisième en janvier 1978 ; la cantine scolaire viendra également compléter le groupe scolaire.





# histoire de l'école de Salles-sur-mer

## ... à Salles

*où se trouve une immense table de dix à douze pupitres avec ardoise intégrée »<sup>1</sup>*

En 1875 un premier logement pour l'instituteur est créé.

En 1878, grâce au legs de Pierre Even, les fournitures d'école deviennent gratuites pour les garçons méritants : « *le dernier tiers sera alloué aux jeunes garçons de l'école communale qui auront été désignés par leur application à l'étude. La somme pourra être divisée entre plusieurs ou allouée à un seul qui paraîtrait avoir des qualités, supérieur par son intelligence, la municipalité en jugera* ».<sup>2</sup>

À partir de 1880, les lois instaurées par Jules Ferry rendent l'école gratuite et obligatoire. Cependant, la mixité scolaire n'est pas encore de mise et elle entraîne en 1882 à Salles, la création d'une classe pour les filles, avec préau et clôture.

En 1886 Monsieur Hillaireau est nommé instituteur de la

première classe de garçons qui se tient à l'emplacement de la mairie actuelle. Il devient secrétaire de mairie en 1887 et son épouse sera la première institutrice auprès des filles.

À cette époque les garçons sont chaussés de galoches ou de sabots ; ils portent une blouse noire. Plus tard, vers 1938 les filles seront chaussées de sabots et porteront chaussettes de laine, pull, gilet et blouse de couleur ; les garçons pourront remplacer leur blouses noires par des blouses grises.



Les "bons points" récompensent les élèves méritants : dix "bons points" valent une image, et dix images valent un livre ou un petit cadeau.

La loi du 28 mars 1882 instaure le jeudi comme jour d'interruption des classes au cours de la semaine scolaire.

<sup>1</sup> Source : *Salles-sur-mer ... au fil de nos mémoires. De la révolution à nos jours* par l'association Au fil de nos mémoires - Mars 2019 – Messidor

<sup>2</sup> Extrait du testament de Pierre-François Even

## ... au vingtième siècle

L'horaire des cours est alors fixé de 9 heures à 12 heures et de 13 heures 30 à 16 heures 30. En 1960, les grandes vacances vont du 1<sup>er</sup> juillet au 15 septembre.

Les protèges cahiers, apparus sous forme cartonnée dans les années 1890, disparaissent en 1960. À la rentrée scolaire de 1965 ce sont les encriers, buvards et porte-plumes qui sont remplacés par les stylos à bille. Après 1968 la blouse est abandonnée dans les écoles.

À compter de la rentrée de 1972, le jour d'interruption des classes au cours de la semaine scolaire passe du jeudi au mercredi, le samedi devenant jour de repos.

La mixité à l'école devient obligatoire en 1976 dans l'enseignement primaire ainsi qu'en secondaire.

Après cent-vingt-trois années d'existence, en 1989 le certificat d'études primaires élémentaires (CEPE) abrégé « certifié »,

qui pouvait être présenté à partir de 11 ans, est officiellement supprimé. C'est à compter de cette même année que le maître d'école, devenu instituteur à la Révolution française, est nommé professeur des écoles.

La place Vama-Veche est aménagée devant l'école en 1990.



## Les enseignants

À l'école maternelle, madame Jeanneau est directrice jusqu'en 1996, entourée de madame Anton, mademoiselle Chat et madame Quéron, professeures des écoles.

Monsieur Blondel est directeur de 1996 à 2004, rejoint par monsieur Héraud, professeur des écoles.

À l'école élémentaire monsieur Derès est directeur jusqu'en 1998, accompagné par madame Blanc, mademoiselle Girard, madame Moalic, madame Ricou et monsieur Balazut professeurs des écoles.



# Le Panzay / Le grand dossier : la petite



1932/1933



1953/1954



Photos : Au fil de nos mémoires

1960/1961

## L'école de Salles-sur-mer depuis l'année 2000

Avec des effectifs toujours croissants, quatre-vingt-treize élèves en 2001, cent-six élèves en 2002 et cent-quinze élèves en 2003, l'avenir de l'école est bien engagé et nécessite son agrandissement en 2002 avec une classe supplémentaire en élémentaire. Cette nouvelle classe remplace un bungalow précédemment installé.

Lors de la rentrée scolaire 2000 divers travaux de peinture, revêtement de sol ont été exécutés dans les classes. Les élèves bénéficient de bureaux ergonomiques entièrement réglables qui leur permettent de se tenir droit.

Les années 2006 et 2007 verront un nouvel agrandissement avec la construction d'un bloc cuisine, d'une cantine et du centre de loisirs. À la rentrée de 2008, l'école du samedi matin est supprimée et les heures sont réparties pendant les autres jours de la semaine. La garderie périscolaire ferme ses portes à 19 heures au lieu de 18 heures 30. À partir de mai 2008 l'accueil des enfants des communes voisines devient gratuit.

Cette année-là des travaux d'amélioration sont apportés au sein du groupe scolaire : le changement de dix-huit fenêtres côté cour de l'école élémentaire apporte une isolation thermique et phonique. Un panneau de basket est installé.



## Les enseignants

À l'école maternelle, madame Ferreira est directrice, entourée de mesdames Bornet et Sarrazin, de monsieur Pastor professeurs et professeur des écoles.

À l'école élémentaire monsieur Molter est directeur de 1998 à 2005 ; son équipe d'enseignants est constituée de mesdames Menzago, Piaud et Robeau, messieurs Balazut, Boisseau, Favre et Lavergne.



# histoire de l'école de Salles-sur-mer

De 2006 et jusqu'en 2016 :

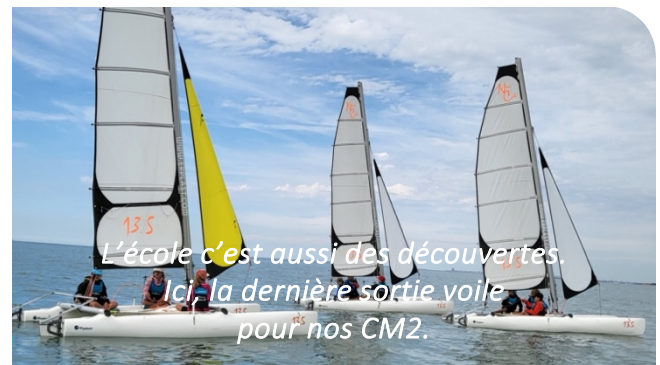
Madame Ferreira devient directrice de l'école primaire, maternelle et élémentaire, entourée de mesdames Babeuf, Brochery, Duchet, Florian, Grenot et Lagache, professeures des écoles.

Madame Lagache sera directrice à la rentrée de 2016.



## Les enseignants

Aujourd'hui, l'équipe des enseignants rassemble autour de madame Babeuf, directrice, mesdames Boethin, Brochery, Duchet, Gérome, Le Breton et Lefebvre, messieurs Barbe, Begoc et Salmon, professeures et professeurs des écoles.



## 2016, la suppression d'une classe

Lors de cette rentrée de 2016, l'effectif en baisse (cent-trois élèves en élémentaire et soixante-quatorze élèves en maternelle, a entraîné la suppression d'une classe.



Mesdames Feuillet, Griffon, Guerry, Lorillard, Merlet, Rateau Saulières et Tardy, messieurs Benois, Gorichon, Griffon, Ingremeau et Joubert complètent la liste non exhaustive des enseignants qui ont contribué à l'éducation des enfants de Salles-sur-mer.



Les temps d'activités périscolaires (TAP) non obligatoires sont mis en place cette année-là. L'organisation et la coordination sont confiées au centre de loisirs les mardis et vendredis de 15 heures à 16 heures 30, avec des activités thématiques, sportives, artistiques, et culturelles.

À la rentrée de 2019 l'instruction devient obligatoire à partir de l'âge de 3 ans.

Fort heureusement, un effectif en hausse permet à l'école maternelle de retrouver sa troisième classe à la rentrée de 2020.

En 2023, cent-quatre-vingt-treize enfants sont scolarisés, dont soixante-seize en maternelle et cent-dix-sept en élémentaire.

## L'école est un chantier permanent

Avant chaque rentrée divers travaux d'aménagement sont réalisés.

2021 et 2022 sont deux années riches en gros travaux tels que la rénovation de la toiture de l'école maternelle avec panneaux photovoltaïques, le changement de la chaudière, l'agrandissement du parking, les menuiseries métalliques dans tous les bâtiments, la mise aux normes électriques ... L'introduction des outils informatiques a également mis l'école à l'heure du numérique.

Josette Raimon



# Le Panzay / L'école

Page rédigée par l'équipe enseignante

## La rentrée des classes

La rentrée des classes 2023 a vu les effectifs de l'école progresser à 193 élèves dont 76 en maternelle et 117 en élémentaire.

### • École maternelle

PS	27 élèves	Mme Nathalie BOETHIN et Corinne
MS	22 élèves	M. Thomas BEGOC et Sophie
GS	27 élèves	Mme Frédérique LE BRETON et Nathalie

### • École élémentaire

CP	19 élèves	M. Sébastien BARBE
CE1	25 élèves	Mme Cécile BROCHERY
CE1/CE2	23 élèves	Mmes Caroline DUCHET et Marion LEFEBVRE
CM1	26 élèves	Mmes Julie GEROME et Marion LEFEBVRE
CM2	24 élèves	Mme Céline BABEUF et M. Nicolas SALMON

## La voile à Châtelailon-plage

Un début d'année tout en douceur pour les CM2.

Dès le 5 septembre, les enfants ont pris la direction du centre nautique de voile de Châtelailon-plage pour deux semaines sur l'eau. Le temps était idéal : petit vent, belle mer ...

Les enfants ravis souhaitent renouveler l'expérience.

Cette activité a pu être réalisée grâce au financement intégral de la commune soit 3 955,50 € (transport inclus).



## Enfants engagés : Nettoyons la nature !

L'opération "Nettoyons la nature" réunit chaque année des centaines de milliers de volontaires de tous âges qui veulent agir concrètement pour l'environnement.



Cette année encore, les enfants ont apporté leur petite pierre à cet engagement citoyen le vendredi 29 septembre en allant ramasser les déchets dans notre village.

Chantal, agent municipal qui s'occupe du ramassage des déchets de la commune, nous a accompagnés tout au long de l'opération et Thierry a récupéré les cinquante kilos de déchets ramassés. Merci à tous les deux.

## La natation

L'apprentissage de la natation a commencé pour la grande section et pour le cours préparatoire. Il se poursuivra pour les CM1 en novembre.



## Des beaux projets pour la nouvelle année scolaire

Cette année, les projets seront encore nombreux et en plus des activités propres à chaque classe, nous aurons des réalisations communes aux élèves de l'école, avec le soutien des associations.

- L'association "Les petits débrouillards", proposera aux élèves de l'élémentaire plusieurs interventions sur des thèmes comme l'alimentation ou la mobilité.
- Le Foyer rural et l'herboriste Nathaële Vincent prodigueront des précieux conseils aux plus petits et aux plus grands.

- L'association « Enfance et partage » interviendra dans les classes du CP au CM2, sur des séances d'une heure pour les CP, CE1 et CE2 et de trois heures pour les CM1 et CM2. Les droits des enfants, comme le droit à la santé, le droit à la différence et le droit à la protection seront abordés pendant ces interventions.

D'autres projets sont en cours d'élaboration, comme le Passeport du civisme (voir article en page 11).



# La bibliothèque



## La bibliothèque municipale

Place de la mairie

Mail : [biblio.salles.sur.mer@gmail.com](mailto:biblio.salles.sur.mer@gmail.com)

Tél. 05 46 56 58 12

Site Internet : [cdalarochelle.bibli.fr](http://cdalarochelle.bibli.fr)

Horaires d'ouverture :

Mardi 16h00 à 18h00

Mercredi 14h00 à 16h00

Vendredi 16h00 à 18h00

Samedi 14h00 à 15h30.

## Le grand chamboulement

Le mois de septembre 2023 marque une étape importante dans le projet d'extension de la bibliothèque municipale.

Une augmentation de la surface de lecture au rez-de-chaussée avec davantage de lumière naturelle, une aisance dans les collections enfants et adultes, un sentiment de grandeur. À l'étage, restent pour les plus grands les romans adolescents et les documentaires.

Il s'agissait également de répondre aux nouvelles attentes des habitants et faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite.

À n'en pas douter, ce fut un grand chamboulement !

Les agents techniques ont descendu tout le mobilier et l'ont réinstallé. Les bibliothécaires bénévoles ont dû aspirer, désinfecter, classer les ouvrages et réaménager les lieux.

La décoration : un partenariat avec l'association Les Peintres sallésiens.

Madame Émeline GUY, bibliothécaire à la médiathèque de la Charente-Maritime nous a éclairés pour l'aménagement et la fluidité de passage au sein de la section jeunesse.

Ne pas oublier la classe de CM2 qui a contribué au rangement des ouvrages.

**GRAND MERCI À TOUS ET À LA MUNICIPALITÉ**  
vous qui avez contribué à cette belle réalisation  
pour nous et pour tous les lecteurs.

## Les acquisitions d'octobre 2023

1. Psychopompe / Amélie Nothomb
2. L'épaisseur d'un cheveu / Claire Berest
3. L'enragé / Sorj Chaladon
4. Le grand test / Jacques Expert
5. Chaleur humaine / Joncour
6. L'étoile du désert / Michael Connelly
7. Veiller sur elle / Jean-Baptiste Andrea
8. Vous ne connaissez rien de moi / Julie Heracles
9. Angle mort / Paula Hawkins
10. Du sang dans l'eau salée / Nelly Jauneau
11. Le grand feu / Léonor De Recondo
12. La colère et l'envie / Alice Renard
13. Les oubliées de l'histoire / Patricia Chaira
14. Les ombres d'Adelagde Hills / Kate Morton

Visitez notre site internet : [cdalarochelle.bibli.fr](http://cdalarochelle.bibli.fr)

## Le coup de cœur : Deux innocents d'Alice Ferney



Claire enseigne à L'Embellie, établissement associatif où l'on tente de mettre sur les rails de la vie active des jeunes gens en grande difficulté.

Débordant de foi dans les pouvoirs de la bonté, elle s'épanouit au contact de ces élèves vulnérables. Mais avec l'arrivée au sein de sa classe du jeune Gabriel Noblet, Claire tombe dans une histoire aux conséquences irréparables. Qu'est-ce que l'innocence ? Est-on, pour se défendre, mieux

armé de s'imaginer coupable ? Combien existe-t-il de manières de raconter une même histoire ? Sur les effets du soupçon et le poids du silence, Deux innocents explorent les moindres faux plis du malentendu et de la fatalité.

Où, face à l'engrenage qui se met en mouvement sous ses yeux, le lecteur partage comme en miroir la stupeur et le vertige du personnage. Avec une précision et une fluidité narrative captivantes, Alice Ferney signe le grand roman moderne du déni de tendresse.

Catherine Béraud



# Le Panzay / Les associations

## Le forum des associations

Un petit retour sur le forum des associations qui s'est déroulé le samedi 2 septembre dernier sur le terrain de sport communal. Un bel après-midi avec de nombreux visiteurs, de nouveaux habitants, de nouveaux contacts et certainement de nouvelles adhésions.

Ont répondu présents : Angoul'Loisirs, Au fil de nos mémoires, C'Love Line, Duo Cani Infini 17, Fleur de prunier, Fondation du patrimoine, le Foyer rural, Grain de sel, La Jarrie football club, les Peintres sallésiens et les Trans'vers'salles.

De nouvelles activités sont proposées aux sallésiens comme la photographie et le scrabble qui ont rejoint les Peintres sallésiens ainsi que du yoga qui a rejoint le Foyer rural.

Des démonstrations et ateliers ont permis d'animer cette manifestation. Vous pouvez retrouver toutes les informations sur ces associations présentes ou non sur notre site Internet : [www.salles-sur-mer.fr](http://www.salles-sur-mer.fr).

Pour accompagner cet après-midi, nous avons eu le plaisir d'avoir une buvette, organisée par Duo Cani Infini 17 et un food-truck "Aux petits oignons" pour nous restaurer.

À l'issue de cette journée, nous avons accueilli un karaoké live, avec lequel nous avons terminé ce forum dans la bonne humeur, découvrant ainsi de nouveaux talents.

Nous remercions toutes les personnes qui ont participé et aidé à réaliser ce rendez-vous.

Béatrice Pereira

## Association Grains de sel : l'aide aux devoirs

C'est un vrai coup de pouce pour les parents qui rentrent tard le soir.

L'association Grains de sel<sup>1</sup> mène diverses actions en faveur de l'école de Salles-sur-mer, parmi lesquelles un accompagnement aux devoirs pour les enfants inscrits à la garderie, les lundis et jeudis, entre 17 heures et 18 heures.

Cet accompagnement a pour objectif de permettre aux enfants inscrits<sup>2</sup> de faire leurs devoirs dans un endroit calme, pendant leur temps de présence à la garderie, sous le contrôle de bénévoles et de votre supervision a posteriori.

Cette possibilité vous intéresse, contactez-nous par courriel à [grainsdesel17@gmail.com](mailto:grainsdesel17@gmail.com) ou par téléphone (Marie au 06 11 68 37 75 ou Alain au 06 21 86 68 70).

**Vous disposez de temps et vous aimeriez vous impliquer dans cette action, contactez-nous par les mêmes canaux pour rejoindre notre équipe de bénévoles et vivre avec eux le bonheur de ces rencontres intergénérationnelles.**

L'équipe Grains de sel

<sup>1</sup> L'adhésion de 8 €/an/famille donne accès gratuitement aux animations ludiques.

<sup>2</sup> Coût annuel : adhérent GDS : 5 €/enfant, non adhérent GDS : 10 € pour un enfant, 15 € pour deux enfants.

## Le planning hebdomadaire des salles communales

SALLE L'ATELIER							
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h30							
9h00							
9h30							
10h00							
10h30							
11h00							
11h30							
12h00							
12h30							
13h00							
13h30							
14h00							
14h30							
15h00							
15h30							
16h00							
16h30							
17h00							
17h30							
18h00							
18h30							
19h00							
19h30							
20h00							
20h30							
21h00							

SALLE LE RELAIS							
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
13h30							
14h00							
14h30							
15h00							
15h30							
16h00							
16h30							
17h00							
17h30							
18h00							
18h30							
19h00							
19h30							
20h00							

SALLE DES FETES							
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h30							
9h00							
9h30							
10h00							
11h00							
11h30							
12h00							
12h30							
13h00							
13h30							
14h00							
14h30							
15h00							
15h30							
16h00							
16h30							
17h00							
17h30							
18h00							
18h30							
19h00							
19h30							
20h00							
20h30							
21h00							
21h30							
22h00							

TERRAINS DE SPORT							
	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI	DIMANCHE
8h00							
8h30							
9h00							
9h30							
10h00							
10h30							
11h00							
11h30							
12h00							
12h30							
13h00							
13h30							
14h00							
14h30							
15h00							
15h30							
16h00							
16h30							
17h00							
17h30							
18h00							
18h30							
19h00							
19h30							
20h00							

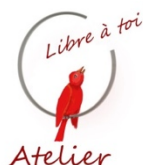


## La rentrée des Peintres sallésiens

Les Peintres sallésiens ont le plaisir de vous accueillir pour cette rentrée 2023 à la salle associative L'Atelier.



L'association se réjouit d'accueillir deux nouvelles activités : le scrabble duplicate, variante du jeu de scrabble où chacun joue avec le même tirage et l'atelier libre où vous exprimerez librement votre loisir selon vos envies. Ces deux activités viennent s'ajouter au récent atelier photo.



Rejoignez-nous dans nos ateliers pour des moments d'échanges conviviaux et culturels :

- Toutes techniques de dessin par Paul, le lundi de 15 h 30 à 17 h 30 et de 18 h à 20 h ;
- Toutes techniques de peinture par Marie-Pierre, le samedi de 9 h 30 à 12 h 30 et 14 h 00 à 17 h 00 ;
- Toutes techniques de photographie par Guy, le mardi à partir de 18 h 15 ;
- Loisirs créatifs enfants par Katia, le mercredi de 14 h 00 à 15 h 30 ;
- Initiation à l'enluminure par Suzelle, le samedi de 10 h 00 à 12 h 00 ;
- Scrabble duplicate par Philippe, le mardi de 16 h 15 à 18 h 15 ;
- Atelier libre de créations diverses et partage de connaissances avec Anne-Marie le mardi de 14 h 15 à 16 h 15 ;
- Stages d'arts plastiques par Anastasia, lors des vacances scolaires.

L'équipe des Peintres sallésiens

## Fleur de prunier

Comme vous avez pu le constater au Forum le 2 septembre dernier, les sallésiennes et sallésiens peuvent pratiquer le Mei Hua Zhuang (gymnastique chinoise) le jeudi de 18 heures 30 à 20 heures dans la salle des fêtes, à côté de la mairie.

Cet art martial interne développe et fait circuler les bonnes énergies dans le corps, aide à canaliser les émotions et par conséquent à renforcer le système immunitaire.

Ceux qui le souhaitent peuvent pratiquer l'épée lors d'un cours spécifique mais cette activité est facultative. Les armes n'ont aucune connotation guerrière.

## Duo Cani Infini 17

Vous aimez marcher, courir ou pédaler avec votre chien !

Le club Duo Cani Infini 17 vous propose trois entraînements par semaine en canimarche, canicross et caniVTT, encadrés par des animateurs formés par la Fédération des sports et loisirs canins (FSLC).



Photo Duo Cani Infini 17

Trois essais sont offerts avec prêt possible de matériel pour vous permettre de tester avant de faire votre choix.

Nos disciplines sont ouvertes aux débutants ou confirmés, n'hésitez pas à nous contacter au 06 62 64 30 87.

L'équipe de Duo Cani Infini 17



Pour créer un groupe de débutants, une séance découverte vous est proposée.

L'association Fleur de prunier



# Le Panzay / Les associations

## Un bel été avec Angoul'Loisirs

Les vacances d'été sont terminées, mais les souvenirs restent. Les enfants et les jeunes de Salles-sur-mer ont pu profiter des nombreuses activités proposées par Angoul'Loisirs, en partenariat et avec le soutien de la commune.

Au centre de loisirs "Les Salles'Timbanques", les 3-11 ans ont découvert des jeux, des sorties, de l'art, de la créativité et du



Photo Angoul'Loisirs

sport dans une ambiance magique. Ils ont aussi réalisé des fresques murales, participé à des olympiades et à un spectacle de cirque.

À l'espace projets jeunes, les ados à partir de la 6<sup>ème</sup> ont vécu des expériences enrichissantes et variées. Ils ont assisté aux Francofolies de La Rochelle, fait un bivouac motocross, appris le graff, animé des sessions radio EPJ, et passé une semaine de rallye citoyen sous le signe de la citoyenneté.

Tous ces moments ont été partagés dans la joie et la bonne humeur, avec une équipe encadrante à l'écoute. Angoul'Loisirs remercie les familles et les partenaires qui ont contribué au succès de cet été.



Photo Angoul'Loisirs

Si vous souhaitez en savoir plus sur nos actions, n'hésitez pas à consulter notre site [www.angoul-loisirs.fr](http://www.angoul-loisirs.fr) ou à vous rapprocher des accueils, centre de loisirs et espace projets jeunes. Vous y trouverez toutes les informations utiles pour inscrire vos enfants sur les prochaines vacances et sur les mercredis.

L'équipe Angoul'Loisirs

## L'atelier guitare

Depuis avril dernier le Foyer rural de Salles-sur-mer a organisé la mise en place d'un atelier guitare.

Une quinzaine d'élèves petits et grands de 9 à 77 ans s'éduquent à l'instrument sous les conseils de Pierre Auneau. Les cours sont gratuits, seule l'adhésion au Foyer rural sallesien de 25 € par année y est demandée.



Photo Foyer rural

Des instants de convivialité et d'échange autour de la musique chaque semaine à la salle de l'Atelier, 22 rue Pierre. Horaires et dates planifiées sur demande à : [atelierguitare.fr@gmail.com](mailto:atelierguitare.fr@gmail.com)

L'équipe du Foyer rural

## Un après-midi théâtre

Le dimanche 30 avril, le Foyer rural de Salles-sur-mer proposait un après-midi théâtre avec la troupe de Cozes "les Cozes'tumés".



Photo Foyer rural

Deux comédies ont été jouées, l'une en un acte par des ados, l'autre en trois actes par des adultes. L'après-midi a réuni une trentaine de personnes, un peu moins que l'an passé. Dommage. L'ambiance était bonne et le public satisfait. Il est même intervenu en fin de spectacle et des discussions se sont créées avec les acteurs. Merci à la troupe et au public.

L'équipe du Foyer rural





# La Communauté d'agglomération

## Le centre de tri Altriane

Situé sur la zone d'activité de l'Aubépin à Salles-sur-mer, le centre Altriane, créé en 2010, trie en moyenne 22 500 tonnes de déchets ménagers par an.

Les déchets recyclables collectés dans les bacs jaunes au sein de l'agglomération sont acheminés puis triés par catégories (papier, carton, plastique, acier, métal, aluminium ...), puis

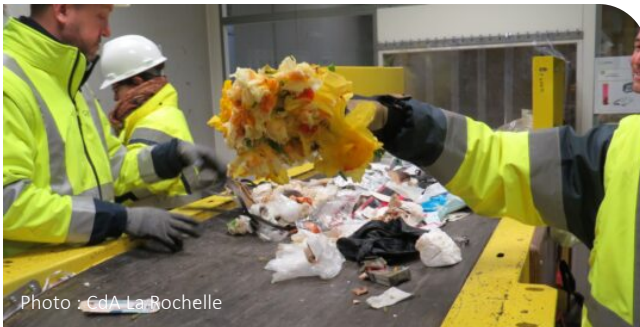


Photo : CdA La Rochelle

compactés et mis en balles avant d'être expédiés vers les sites de recyclage appropriés.

La collectivité et Cyclad, syndicat mixte de gestion des déchets du nord de la Charente-Maritime, ont engagé au 2<sup>ème</sup> trimestre 2021 une étude de faisabilité permettant de mesurer l'opportunité technique et financière de réaménager le centre de tri, d'augmenter sa capacité et ainsi assurer la continuité de service sur les dix à quinze prochaines années. Cyclad regroupe sept inter-communalités, soit 234 communes et 228 731 habitants.

Décision a été prise par la collectivité de réaliser une extension du bâtiment actuel afin d'augmenter la capacité



Photo : CdA La Rochelle

de stockage, d'adapter le tri aux nouveaux standards et de renforcer la sécurité anti-incendie. Le projet retenu permettra de faire évoluer la capacité de tri de 22 500 tonnes/an à 52 000 tonnes/an. Cette évolution nécessite de doubler la surface actuelle.

Le futur centre de tri Altriane devrait ouvrir ses portes au 1<sup>er</sup> semestre 2026.

Dominique Morel

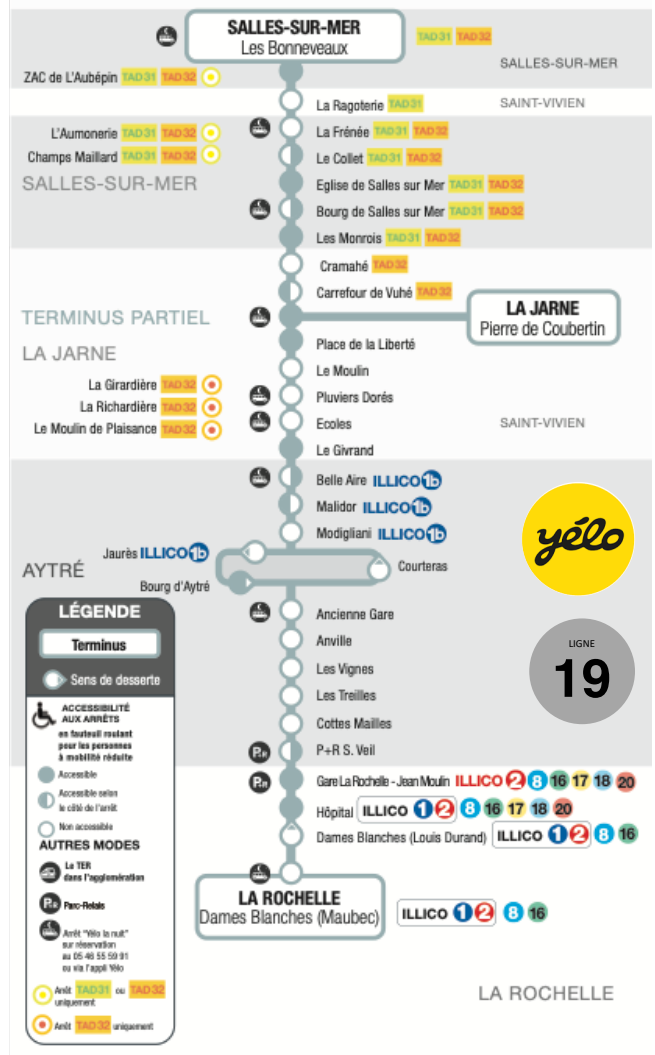
## Le centre-ville de La Rochelle à 30 minutes de Salles-sur-mer pour seulement 1,30 €

Depuis juillet 2023, avec un bus toutes les 30 à 60 minutes, du lundi au samedi et de 06h30 à 19h30, la ligne 19 de Yélo permet désormais de joindre le centre-ville de La Rochelle en 30 minutes environ.

Un parcours simplifié vous mène à la gare de La Rochelle, à l'hôpital ou aux Dames blanches.

Privilégiez les transports en commun, c'est moins cher et plus respectueux de l'environnement.

Éric Thickett



N'hésitez pas à demander le dépliant Yélo disponible en mairie.



# Le Panzay / Le patrimoine

## Le château de Cramahé



Photo : Guy Saly

Le premier château de Cramahé date du XVI<sup>ème</sup> siècle, il n'en subsiste que la tour ronde, une échauguette, et des souterrains.



Photo : Guy Saly



Photos : Guy Saly

« La construction actuelle daterait de la première moitié du XVIII<sup>ème</sup> siècle, le plan de Claude Masse donne l'état ancien de la propriété en 1715. Le style de cette petite demeure est d'ailleurs très caractéristique des constructions privées entreprises vers 1740-1760 dans de nombreuses provinces.

« Elles dérivent des hôtels parisiens de la première moitié du siècle : plan en longueur avec un avant-corps central en légère saillie, élévation simple comprenant un rez-de-chaussée et un étage. Ici le toit à balustrade est remplacé, selon l'habitude locale par un toit à faible pente et à tuiles romaines.

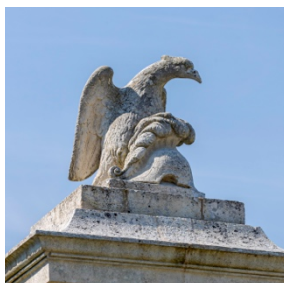
« Le décor sculpté est très sobre, pas de trophée sur l'avant-corps central, uniquement des agrafes sculptées aux fenêtres. L'entrée principale de la propriété est marquée par une belle grille en fer forgé soutenue par deux pilastres appareillés en refends et ornés à leur sommet d'un aigle aux ailes à demi repliées.

« On pourrait trouver dans cette allégorie une preuve que Cramahé a été rebâti par Louis François Green de Saint Marsault, capitaine de cavalerie au régiment de Royal Pologne ».

Sur la façade postérieure, on peut voir les armoiries des familles Harouard et Laroque-Latour.

**Nicole Huet**

Source : l'Architecture civile et militaire au XVIII<sup>ème</sup> en Aunis et Saintonge, Monique Moulin, agrégée de l'Université, Éditions Quartier latin, La Rochelle.





# Parole de sallésienne

## Parole de sallésienne : madame Rassineux, boulangère

Marie-Thérèse Rassineux a 95 ans aujourd'hui ; c'est l'un de ses fils que nous rencontrons. Il nous parle de la vie de boulangers que sa mère, avec son mari Joseph, décédé en 2011 à l'âge de 87 ans, ont menée, à Salles-sur-mer, à faire le pain et à alimenter les habitants du village.

Marie-Thérèse a toujours été une femme réservée, elle est née dans la région Nantaise où elle rencontre son mari. Ils s'installent tout d'abord à Vouillé-les-marais où ils commencent leur vie de boulangers.

C'est tout à fait par hasard que la famille arrive et s'installe à Salles-sur-mer en 1960 avec leurs trois garçons. En effet, Joseph croise un jour le chemin d'un ancien copain de régiment qui lui signale la mise en vente, par la mairie, d'une boulangerie coopérative.

À l'époque, il n'y a pas d'emprunt possible à la banque, mais ils réussissent cependant à acquérir la boulangerie et le logement d'habitation du premier étage où vivra la famille.

L'entrée de la boulangerie est une porte de maison toute simple, et les installations du fournil sont prêtes à fonctionner. Pendant que Joseph est au fournil tôt le matin comme tous les boulangers de l'époque, Marie-Thérèse, dès l'ouverture de la boulangerie à 8 heures, s'occupe de la vente des pains, croissants et chocolatinés. Plus tard dans la matinée, elle part en tournée faire les livraisons jusqu'à Grolleau et c'est ensuite Joseph qui prend le relais. Les tournées s'effectuent en 2 CV puis en 4L fourgonnette.

Le pain, fait avec de la farine, de l'eau et du bon levain naturel, est souvent vendu au poids. Le prix du pain est alors réglementé.

Outre le pain, les boulangers confectionnent des galettes charentaises et des brioches qui ont beaucoup de succès notamment lors des vins d'honneur des mariages. On y vend

également des bonbons, pour le plus grand plaisir des enfants. Mais la boulangerie a bien d'autres fonctions dans le village. Dans les années 60, il existe une véritable entraide entre les habitants. Par exemple, chacun peut apporter son jambon à faire sécher près du four, au moment de la cuisine du cochon. Tout au long de l'année on y porte des tartes, des tomates farcies, des poulets et au moment des fêtes de Noël c'est au tour des dindes de profiter du four du boulanger.

Il n'est pas question de prendre des congés. La boulangerie est ouverte tous les jours du lundi au dimanche, même les jours fériés. Marie-Thérèse et Joseph ne s'en plaignent nullement ; il faut être disponible auprès des villageois, le pain étant l'aliment indispensable à la population.

En 1972 Marie-Thérèse et Joseph décident de s'accorder quelques jours chaque année pour se retrouver en famille. Pendant ces moments de repos, il n'est pas rare de voir Joseph taper le carton au café le Robinson, avec le père Dorin, le père Humeau, le père Malbec et bien d'autres aînés.

Puis, en 1988 Marie-Thérèse et Joseph prennent une retraite bien méritée. Et c'est avec beaucoup de satisfaction et de bonheur qu'ils voient leurs enfants leur succéder dans ce passionnant métier de boulanger.

Vincent, spécialisé dans le métier de pâtissier, s'est installé avec son épouse Agnès dans une boulangerie, successivement à La Rochelle en 1985 et à Aytré en 1998. Leur fils Florent a appris le métier de boulanger auprès de son père mais s'est ensuite dirigé dans le domaine laitier.

Merci à vous Madame Rassineux et à votre époux, pour votre savoir-faire et votre dévouement au service de la clientèle locale et si fidèle de Salles-sur-mer pendant de longues années.

Nicole Huet et Josette Raimon



Photo : collection privée

L'entrée de la boulangerie coopérative dans les années 50



Photos : collection privée





# Le Panzay / Paroles d'élus - Les entreprises

## Paroles d'élus : le groupe Opposition conseil municipal

### Gaspillage de l'argent public, Territoire en perdition !

C'est le bilan de l'action municipale qu'une majorité de Sallésiennes et Sallésiens tire de ces trois longues années de l'équipe « Guillebaud-Subra » qui devait réveiller « la belle endormie » et nous offrir une vie de rêve dans la commune !

Or, depuis plus de trois années elle piétine, s'enlise, ridiculise les souhaits, les goûts, les aspirations de la majorité des habitants de la commune !

A ce jour, cette équipe affamée d'éloges, tourne en dérision ce qu'elle n'éprouve, ni ne comprend et sombre au niveau zéro de l'apport d'une once de réussite dans la commune.

Pléthores sont les exemples.

-Le plan de circulation du matamore de service n'a strictement rien apporté à la sécurité, à l'apaisement, la vitesse n'a nullement été réduite, voire les risques ont été accrus ! Et pourtant que d'études, de consultations, de sondages, de réunions, etc. Seule l'équipe municipale tente de se donner des airs nobles digne du tartuffe de Molière, et surtout s'affranchit majoritairement des règles et contrainte de ce plan !

-La restauration de la maison Even, rue Pierre qui aurait pu être une bonne idée se fige dans un fiasco retentissant et un taux d'occupation squelettique ? De plus elle a coûté très cher (près de 200 000€) au détriment d'autres réalisations bien plus indispensables et utiles.

N'oublions pas le choix du lieu de l'implantation de la boulangerie, dont la rénovation est envisagée pour la modique somme de 600 000 €, alors qu'aucun engagement formel d'un boulanger n'a encore été obtenu ! De plus cette équipe pléthore mais très « innocente » ne savait pas que des fouilles sous la surface d'aménagement nécessaire seront effectuées et pourraient réserver quelques surprises ! Là encore le dilettantisme n'a d'égal que l'amateurisme . Alors qu'une boulangerie est indispensable sur la commune mais que l'implantation doit être impérativement revue et étudiée sérieusement .

Faute de place terminons par la propreté de la commune. Chacun peut constater de visu le laisser aller général, le manque d'entretien en dépit d'un recrutement d'agents municipaux qui subissent un management incongru par des élus ignorants, et surtout insensibles à ce domaine où ils n'entendent rien.

Nous vous entretiendrons très rapidement sur notre blog : [agora salles sur mer](#), de la transformation de l'épicerie Vivale, en galerie - musée d'Orsay miniature, pour la modique somme de 600 000 € également, de l'abandon du camping, de la création d'un lotissement de 40 maisons face à l'Héronnière, alors que madame Subra vociférait contre l'ancienne équipe municipale pour le lotissement de 20 maisons rue de la croix des fleurets ! Ce qui était nul hier est bon aujourd'hui pour elle....

Encore une ligne pour sensibiliser monsieur Bazier de prêter une attention avérée à l'impression de cet article, qui par « manque de chance et erreur indépendante de notre volonté » a été manqué sur le précédent Panzay.

**Les élus de l'opposition :**  
Andrée Jousseume - Patrick Ramos - Gérard Vilatte

## Revitalisation du centre-bourg : l'ouverture d'un cabinet d'esthétique

Deux esthéticiennes expérimentées ont choisi de s'installer place de la Liberté, à Salles-sur-mer.

Cette nouvelle offre de bien-être et de relaxation porte le nom prometteur de "Mille et un rêves".



L'institut propose de nombreux soins adaptés à chacun et à chacune, petits et grands, tels que : épilation, soin du visage et du corps, masque, modelage du visage, manucure, etc.

Les produits utilisés (crème, lotion, huile, sérum) sont naturels et bios.

Morgane et Raphaëlle seront ravies de vous accueillir dans leurs nouveaux locaux, avec ou sans rendez-vous, du lundi au samedi, de 10 heures à 18 heures 30.

Mille et un rêves, 3 A place de la Liberté  
Tél 06 42 10 50 21

Éric Thickett

## Droit de réponse

Comme ce fut le cas dans le bulletin municipal d'avril, nous publions ci-contre le texte strictement conforme à ce qui a été produit par leurs signataires. C'est donc, ni plus ni moins le texte intégral et original, fautes rédactionnelles et d'orthographe de leurs auteurs incluses, dans un corps de caractère néanmoins réduit pour entrer dans la colonne dédiée.

Nous ne souhaitons pas intervenir sur le contenu de ce texte ni sur l'agressivité dont font preuve les élus de "l'Opposition" qui ont pourtant voté la motion de soutien aux élus, présentée lors du Conseil municipal du 24 août dernier, comportant la phrase « chaque élu doit pouvoir exercer son mandat en toute liberté et sécurité, sans crainte d'une attaque physique ou verbale en raison de sa fonction ».

Cette tribune ne saurait cependant se traduire par un pugilat verbal stérile de la part d'une opposition désengagée et volontairement absente de toutes les commissions.

Cette dernière continuera de disposer de son espace d'expression, mais nous n'excluons pas le dépôt de plainte en cas de persistance de propos mensongers ou diffamatoires.

**Les élus de la liste majoritaire**



# Les délibérations du Conseil municipal

## Janvier 2023

- 1) Modification de droit commun n°1 du PLUi : avis de la Commune de Salles-sur-mer
- 2) Aménagement de la traversée de Grolleau : RD 939
- 3) Conventions de financement avec la Fondation du Patrimoine pour la création de quatre vitraux dans l'église Notre-Dame de Salles-sur-mer
- 4) La Galerie : demande de DETR 2023
- 5) La Galerie : demande de subvention au CD17
- 6) Pole commerces : demande de DETR 2023
- 7) Tableau des effectifs : suppressions et créations de postes
- 8) Subvention exceptionnelle à Aytré Rugby
- 9) Jardins partagés : demande de fonds de concours à la CdA de La Rochelle pour la plantation de haies

## Février 2023

- 1) La Galerie : demande de fonds de concours aux équipements structurants auprès de la CdA de La Rochelle
- 2) Pole commerces : demande de fonds de concours aux équipements structurants auprès de la CdA de La Rochelle
- 3) Adhésion à l'association Les Maires Pour La Planète
- 4) Jardins partagés : règlement et convention de mise à disposition
- 5) Convention relative au contrôle et à l'entretien des appareils de défense contre l'incendie avec la CdA de La Rochelle

## Mars 2023

- 1) Comptes de gestion 2022 des Budgets épicerie, camping et commune
- 2) Comptes administratifs 2022 des Budgets épicerie, camping et commune
- 3) Affectation des résultats 2022 des Budgets épicerie, camping et commune
- 4) Taux d'imposition 2023
- 5) Subventions et participations aux organismes et aux associations
- 6) Demande de subvention exceptionnelle pour un séjour scolaire à Paris
- 7) Budget Primitif 2023 du Budget annexe épicerie
- 8) Budget Primitif 2023 du Budget annexe camping
- 9) Budget Primitif 2023 du Budget principal commune

## 27 avril 2023

- 1) La Galerie - demande de DETR 2023
- 2) La Galerie - demande de fonds de concours au titre des installations aux énergies renouvelables auprès de la CdA de La Rochelle
- 3) Rétrocession des espaces communs du lotissement « Le Champ de La Garenne »
- 4) Composition du bureau de l'Association Foncière de Remembrement de Salles-sur-mer
- 5) Dénomination du nom du parking de la Maternelle
- 6) Agrandissement de la bibliothèque : demande de subvention au Conseil départemental 17
- 7) Travaux école primaire - demande de subvention au Conseil départemental 17
- 8) Contrat de proximité 2022-2026 du Conseil départemental de la Charente Maritime
- 9) Partenariat avec Angoul'Loisirs : avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs

## 8 mai 2023

- 1) Élection de la Rosière 2023

## 25 mai 2023

- 1) Partenariat avec Angoul'Loisirs : avenant à la convention pluriannuelle d'objectifs
- 2) Projet de liaison cyclable Salles-sur-mer : sollicitation d'un fonds de concours auprès de la CdA de La Rochelle
- 3) Fête de la Rosière 2023 : dotation Rosière et remboursement des robes des dauphines et tarifs du repas
- 4) Convention relative à la mise à disposition temporaire d'un terrain communal pour l'accueil des grands groupes de gens du voyage avec la CdA La Rochelle - saison 2023
- 5) Décision modificative n°1 Budget : commune
- 6) Signature du Contrat local de santé
- 7) Tarif du ticket pour le drapeau du Stade rochelais

## 29 juin 2023

- 1) Partenariat avec Angoul'Loisirs : convention pluriannuelle d'objectifs
- 2) Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 au 1<sup>er</sup> janvier 2024
- 3) Décision modificative n°2 Budget : commune
- 4) Convention de collaboration et partenariat autour de la valorisation du patrimoine immatériel de la Fête de la Rosière
- 5) Subvention exceptionnelle pour l'association sportive du Haras des sens
- 6) Demande de subvention pour la végétalisation de la cour de l'école maternelle



# Le Panzay / L'état civil et l'agenda

## Les naissances

Nous souhaitons la bienvenue à

Ohana BOUTINAUD

Timéo DABESCAT

Alix GRINGOIRE

Anaé JOHNSON

Liséa JOHNSON

Léna LEBRETON

Abigaïl LORILLEUX MORAES DO ESPIRITO SANTO

Marley MERTENS

Colette ROBIN WECKEL

Anna VOISIN VOUHE

Camille ZETER

## Les mariages

Tous nos vœux de bonheur à

Thibaut CHARMOILLE et Virginie BABINEAU

Zakaria CHAKER et Fatine BELHAJ

Emmanuel QUERON et Béatrice POCHON

Marceau BRETONNIER et Noémie PARSY

2 Pactes civils de solidarité ont été signés.

## Les décès

Ils nous ont quittés

Henri BOUCHON

Claude-Yves LE CORRE

Jean-Michel MORVAN

Thierry SEGUELONG

Bernadette MAIRE épouse VILLERMET

## L'agenda

**Samedi 28 octobre 2023**

### ● Zone de gratuité

Organisé par le CCAS dans la salle des fêtes

**Samedi 11 novembre 2023 à 11h00**

### ● Commémoration de l'Armistice

Rassemblement devant le monument aux Morts

**Samedi 2 et dimanche 3 décembre 2023**

### ● Marché de Noël

Place Samuel Paty (parking de l'école maternelle)

**Dimanche 17 décembre 2023**

### ● Repas des Aînés

Dans la salle des Fêtes (bulletin d'inscription à venir)

**Samedi 13 janvier 2023**

### ● Vœux du maire

Salles des fêtes

## Les élections européennes : l'inscription sur les listes électorales

**Vous avez 18 ans, vous habitez sur la commune.**

Pour pouvoir voter, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi qui précède le scrutin du 9 juin 2024 pour les prochaines élections européennes, soit le 3 mai 2023.

**JE M'INSCRIS SUR LES LISTES ÉLECTORALES**

- PAR INTERNET**  
www.demarches.interieur.gouv.fr
- PAR COURRIER**  
À votre mairie
- EN MAIRIE**  
En personne ou en mandant un tiers

### Comment s'inscrire en ligne sur les listes électorales ?

1. Rendez-vous sur le téléservice en ligne [www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr) dans la rubrique « Elections ».
2. Créez votre compte personnel service-public (ou identifiez-vous via FranceConnect).
3. Renseignez vos informations personnelles et indiquez le code postal de la commune où vous souhaitez vous inscrire.
4. Fournissez les informations et pièces justificatives demandées, soit numérisées, soit par voie postale.

### Suis-je bien inscrit sur les listes électorales ?

1. Je me rends sur le téléservice en ligne [www.elections.interieur.gouv.fr](http://www.elections.interieur.gouv.fr), sur la page « Je vérifie ma situation électorale » de la rubrique « Mes démarches ».
2. Je renseigne le nom de la commune dans laquelle je pense être inscrit(e), ainsi que mes informations personnelles (nom, tous vos prénoms, date de naissance).
3. J'obtiens la confirmation de mon inscription dans cette commune. Si ce n'est pas le cas, je peux faire une vérification dans une autre commune ou je procède à mon inscription (jusqu'au 2 mars en ligne et jusqu'au 4 mars en mairie).

**Intermarché**  
SUPER

leDRIVE

PRODUCTEURS & COMMERÇANTS

Centre Commercial de l'Océan  
Le Petit Bonneveau - 17220 SALLES SUR MER  
Tél. 05 46 56 42 20

On vous accueille : du lundi au samedi de 9h00 à 19h30  
le dimanche de 9h00 à 12h30

AMATERIEL LOCATION  
UNIS OCATION

LOCATION / VENTE  
DE MATÉRIELS  
POUR PARTICULIERS & PROFESSIONNELS

Réparation et entretien de tous types de matériels

Une équipe de professionnels à votre écoute pour tous vos travaux

Rue de la pierre Taillée - ZA de l'Aubépin  
17220 SALLES SUR MER  
**05.86.85.85.85**

idéalée  
FAIT LA COUR À VOTRE JARDIN

PARTICULIERS

IDEALLEE :  
Beaux Vallons - 17540 ST SAUVEUR D'AUNIS  
05 46 00 89 00 / www.ideallee.fr

ATLANROUTE  
Envois Travaux Publics

PROFESSIONNELS

ATLANROUTE :  
Beaux Vallons - 17540 ST SAUVEUR D'AUNIS  
05 46 00 72 04 / www.atlanroute.fr

chaudfroid17

CHAUFFAGE  
CLIMATISATION  
PLOMBERIE  
SANITAIRE

05 46 34 72 79  
www.chaudfroid17.fr  
17340 CHATELAILLON PLAGE

Toilettage et Services Animaliers  
Toilettage - Fleurs de Bach -  
Transport animalier - Promenade et garde de chiens

Un Amour  
de Kat'pattes

Je viens chercher votre compagnon  
à votre domicile et vous le rapporte  
tout beau, tout propre !

Déplacement pour les communes de :  
Salles-sur-Mer / La Jarne / Angoulins /  
Saint-Vivien et leurs environs

07.56.13.62.41  
www.unamourdekatpattes.fr

LA MAIN VERTE  
Benoit Bessaguet

Entretien de jardin  
Création de gazon  
Taille de haies et d'arbustes

1, allée de Bourlande  
17220 SALLES sur MER

06 74 36 61 41  
lamainverte.bessaguet@orange.fr

RCS : La Rochelle 489 215 186

SAMIA COUSCOUS

"Les plats d'Autrefois"

Vous propose :

- Paëlla aux fruits de mer et poulet ;
- Calamars farcis à la Provençale.

07-78-31-72-32  
17220 - Salles sur Mer Sur commande

UN PROJET  
IMMOBILIER ?

Virginie LECOQ  
CONSEILLÈRE EN IMMOBILIER  
ERA IMMOBILIER  
virginie.lecocq@eraimmo.fr

ERA  
IMMOBILIER

07 86 76 73 05  
www.erafrance.com

La municipalité de Salles-sur-mer  
remercie tous ses annonceurs  
pour leur soutien  
et invite tous les sallésiens à leur faire confiance.

Commune de

**SALLES-SUR-MER**

Place Samuel Paty / Parking de l'école

SAM

DIM

02

03

DEC & DEC

à partir de 10h



MARCHÉ DE

NOËL  
2023

# Verre de l'amitié

# Spectacle de Nuit

# Défilé des enfants

# Concert

# Défilé aux lampions

# Restauration sur place

# Arrivée du Père Noël

Plus de 30 commerçants pour vous accueillir

© www.1-2-3d.fr



Communauté  
d'Agglomération de  
**La Rochelle**